



*École Catherine-Soumillard*  
250, 48<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8S 2R8  
Tél. : (514) 855-4231 Téléc. : (514) 637-5169  
Courriel: [direction.catherine-soumillard@csmb.qc.ca](mailto:direction.catherine-soumillard@csmb.qc.ca)

Centre  
de services scolaire  
Marguerite-Bourgeoys  
Québec

---

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École Catherine-Soumillard

SÉANCE ORDINAIRE

Mardi, le 8 octobre à 18h30, Local 307

---

Étaient présent.e.s :

- Érika Genest, Directrice
  - Monsieur Martin Bougie-Richer, parent
  - Monsieur Alex Turcotte, parent
  - Madame Pascale Sévigny, parent
  - Madame Nadine Guertin, parent
  - Monsieur Roberto Donato, parent substitut
  - Madame Nadine Lavoie, parent
  - Madame Sarah Brouillette, enseignante
  - Madame Myriam Gaumond, enseignante
  - Madame Marie-Claude Barrette, enseignante
  - Madame Marie-Claude Hétu, responsable du service de garde
- 

## 1) Ouverture de l'assemblée

Le président sortant, Alex Turcotte souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement (C.E.) et du public qui assistent à la séance. Des points sont ajoutés à l'ordre du jour, avec le consentement de l'Assemblée. Ainsi, au point 10, les sujets d'approbations suivants sont ajoutés : spectacle à l'Entrepôt et activités de financement de l'OPP.

## 2) Présences et vérification du quorum

Alex Turcotte constate que le quorum est atteint, et que la séance peut être tenue.

## 3) Désignation du secrétaire et du gardien du temps

Roberto Donato est désigné à titre de gardien du temps pour la séance et Pascale Sévigny, à titre de secrétaire.

---



#### 4) Adoption de l'ordre du jour

Roberto Donato propose l'adoption de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Rés. CE 20241008 – 001

#### 5) Adoption et suivi du procès-verbal du 6 juin 2024

Nadine Guertin propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 6 juin 2024. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rés. CE 20241008 – 002

#### 6) Élections

Nadine Guertin propose la candidature d'Alex Turcotte à titre de président et de Pascale Sévigny au poste de vice-présidente. Le président et la vice-présidente sont désignés à l'unanimité.

Rés. CE 20241008-003

#### 7) Adoption calendrier rencontres du C.E.

Érika Genest propose un calendrier afin de planifier la tenue des séances du CE. Au final, les dates suivantes sont retenues :

- Mardi, 8 octobre 2024
- Mardi, 5 novembre 2024
- Mardi, 10 décembre 2024
- Mardi, 4 février 2025
- Mardi, 18 mars 2025
- Mardi, 29 avril 2025
- Mardi, 10 juin 2025

Pascale Sévigny propose l'adoption du calendrier. Le calendrier est adopté à l'unanimité.

Rés. CE 20241008-004

## 8) Questions du public

Un membre du public pose une question relativement aux allergies alimentaires, relatant une situation rencontrée dans une classe. Elle au C.E. de se positionner afin que l'école émette une directive, à l'effet que les aliments allergènes soient bannis des classes, lorsque des élèves ayant des allergies connues, se trouvent dans un groupe particulier.

Alex Turcotte explique qu'au moment où les nouvelles orientations relativement aux allergies ont été communiquées, le C.E. avait pris la décision de conserver la politique en vigueur à l'école, laquelle ne permet pas les noix et autres allergènes reconnus. Il s'agit donc de la politique qui devrait être appliquée, à l'école.

Érika Genest propose que l'école s'arrime aux nouvelles orientations qui préconisent un assouplissement des restrictions alimentaires dans les écoles, orientations qui sont basées sur des études et données probantes, et qu'une approche de sensibilisation soit adoptée, jumelée à une interdiction, dans certains cas spécifiques. Selon cette approche, les cas d'allergies sont affichés dans les classes et les parents du groupe sont informés des allergies connues de certains élèves. Dans les cas d'allergies sévères et graves, confirmées, les aliments pourront être interdits des classes.

Marie-Claude Barrette souligne que cette approche présente certains défis logistiques, puisque les groupes de dîneurs ne sont pas les mêmes que les groupes classes, et que les élèves se déplacent d'un local à l'autre, de sorte que les élèves ayant des allergies pourraient être exposés ou en contact avec certains aliments.

Nadine Guertin propose que la politique soit scindée en deux, l'une pour les plus jeunes et l'autre pour les plus vieux.

Alex Turcotte propose que l'équipe-école révise la politique en matière d'allergies, et présente une nouvelle proposition au C.E., lors de la prochaine rencontre. Roberto Donato rappelle que d'ici à ce que la nouvelle mouture de la politique soit présentée et adoptée, la règle actuelle doit être maintenue, à l'effet que les aliments contenant des noix dans les lunchs, demeurent interdits.

Enfin, Alex Turcotte rappelle que tous les sujets et questions du public doivent être transmis au préalable au C.E., et ne peuvent être présentés de manière spontanée, dans un souci de planification efficace des séances, et d'équité.

## 9) Sujets d'information

### a) Dossier chaleur

Érika Genest explique qu'elle a communiqué avec le Centre de services scolaires afin d'évaluer les différentes avenues et ainsi faire avancer le dossier lié à la chaleur et aux épisodes de canicule à l'école. Des représentants du centre de services doivent se rencontrer à cet effet, et communiquer par la suite avec Mme Genest. Il est suggéré également de vérifier le taux d'humidité dans les classes. L'école est donc en attente d'un retour des démarches en cours. L'école a en outre demandé que dans le cadre du projet de rénovations du gymnase, un climatiseur soit installé.

Nadine Guertin mentionne qu'au comité de parents, des discussions ont eu cours, concernant la situation de la chaleur dans les écoles. Elle indique que chaque école devrait avoir un local ou un endroit climatisé. Si l'école ne dispose pas d'un local climatisé, la direction peut en faire la demande au Centre de services scolaires. Un suivi étroit devra être effectué auprès du Centre de services scolaire à cet effet, elle souligne que d'après l'expérience d'autres écoles, plusieurs relances doivent être effectuées.

Par ailleurs, selon certaines interprétations des normes de la CNESST, les enseignants sont en droit de refuser de travailler, lors d'épisodes de chaleur accablante. Les interprétations divergent toutefois quant à l'application du protocole.

Nadine Guertin suggère que le C.E. de Catherine-Soumillard présente une proposition lors de la prochaine rencontre du comité de parents, soit de créer un sous-comité sur l'enjeu de la chaleur dans les écoles. La proposition est appuyée par Roberto Donato.

**Rés. CE 20241008-005**

Érika Genest explique que la situation relativement à la chaleur a été documentée à l'école, et les données recueillies ont été transmises au Centre de services scolaires. Les informations reçues seront en outre transmises à Nadine Guertin et Roberto Donato, afin de les partager lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

### b) Écrans

Érika Genest mentionne qu'il n'y a pas de directive formelle, mais que d'après ce qui est observé à l'école, les professeurs font un bon usage des écrans, et que ceux-ci sont utilisés dans certains contextes, de manière adaptée et équilibrée. Elle rappelle que ceux-ci disposent d'une autonomie professionnelle et peuvent planifier leurs cours.

Pascale Sévigny demande s'il y a certaines balises ou directives émises par l'école, en matière d'utilisation des écrans dans les classes, par exemple en termes de durée, type de contenu, etc.



*École Catherine-Soumillard*  
250, 48<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8S 2R8  
Tél. : (514) 855-4231 Téléc. : (514) 637-5169  
Courriel: [direction.catherine-soumillard@csmb.qc.ca](mailto:direction.catherine-soumillard@csmb.qc.ca)



Érika Genest répond qu'il n'y a pas de balises, que les enseignants disposent d'une liberté dans la préparation de leurs cours, mais qu'ils sont sensibilisés à l'importance de faire un bon usage des écrans.

Elle explique en outre que des ateliers de sensibilisation à l'usage des écrans sont offerts aux élèves, afin de conscientiser aux risques et aux bonnes pratiques.

Roberto Donato suggère que des spécialistes soient consultés, sur les meilleures pratiques, et que des activités soient organisées, afin de communiquer ces informations aux élèves et aux parents.

## 10) Sujets d'approbation

### a) Sorties et activités

Érika Genest présente le calendrier d'activités proposé en vue de l'année scolaire 2024-2025 :

- 26 novembre 2024, 1<sup>er</sup> cycle, zoo écomuseum
- juin 2025, 1<sup>er</sup> cycle, Arbraska Rigaud
- 6 novembre, 3<sup>e</sup> année, visite de la bibliothèque Saul-Bellow
- 27 novembre, 3<sup>e</sup> année, Salon du livre
- 18 juin, 3<sup>e</sup> année, Maison autochtone
- décembre, 4<sup>e</sup> année, Musée des Beaux-arts de Montréal
- 29 avril, 4<sup>e</sup> année, École de cirque de Verdun
- Juin, 4<sup>e</sup> année, Sortie à vélo
- Date à confirmer, 5<sup>e</sup> année, Centre des sciences
- 18 octobre, classe multi 3<sup>e</sup> cycle, L'Entrepôt
- Octobre ou novembre, 6<sup>e</sup> année, Bibliothèque Saul-Bellow
- 18 novembre, classe multi 3<sup>e</sup> cycle, Exposition et spectacle le Petit Prince
- 22 janvier, classe multi 3<sup>e</sup> cycle, CENST du CSSMB
- 17 oct, 6 février et une autre date à valider, 6<sup>e</sup> année, Sortie avec la STM
- 4, 11 et 18 avril, 6<sup>e</sup> année, Curling
- 23 juin, 6<sup>e</sup> année, Club de canoë
- Mai, 6<sup>e</sup> année, Visite à Dalbé-Viau
- Mai, 6<sup>e</sup> année, Tournoi de flagfootball
- Décembre, spectacle Mistral – cirque, en soirée
- 16, 17, 18 et 20 juin, tous les groupes, piscine Dixie

Nadine Guertin propose l'adoption du bloc d'activités présentées, appuyée par Roberto Donato.

Rés. CE 20241008-006

## b) Campagnes de financement

Les activités suivantes sont présentées :

- 30 novembre : Marché de Noël
- Bô Sapin (campagne de financement de l'OPP)
- Pizza Domino
- Table des gourmandises
- Costumes d'Halloween

Rés. CE 20241008-007

## c) L'Entrepôt

Sarah Brouillette propose de louer la salle de spectacles L'Entrepôt le 24 avril afin d'y présenter un spectacle, dans une formule modifiée, par rapport aux précédentes années. Des vérifications seront effectuées concernant les coûts de location. L'événement servira également de levée de fonds. Le budget de l'événement ainsi que le prix qui sera déterminé pour les billets, seront communiqués au C.E., lors d'une prochaine séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Rés. CE 20241008-008

## d) Règles service de garde en milieu scolaire

Marie-Claude Héту explique que le guide est conçu par le Centre de services scolaires, et que les tarifs n'ont pas été modifiés cette année. Il n'y a pas eu d'ajustements majeurs, dans la nouvelle mouture.

Myriam Gaumont propose l'adoption du cahier de règles pour l'année scolaire 2024-2025, appuyée par Nadine Guertin.

Rés. CE 20241008-009



*École Catherine-Soumillard*  
250, 48<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8S 2R8  
Tél. : (514) 855-4231 Téléc. : (514) 637-5169  
Courriel: [direction.catherine-soumillard@csmb.qc.ca](mailto:direction.catherine-soumillard@csmb.qc.ca)

Centre  
de services scolaire  
Marguerite-Bourgeoys  
Québec

## 11) Communications

### a) Mot de la direction

Érika Genest mentionne qu'une enseignante de 6<sup>e</sup> année a quitté, elle a été rapidement remplacée. Elle souligne que l'équipe de TES est complète.

### b) Mot de la responsable du service de garde

Marie-Claude Héту mentionne que les échos et commentaires à l'égard du nouveau traiteur retenu par l'école, sont très positifs.

### c) Mise à jour personnel

- Aide à la classe

Trois éducateurs du SG agissent comme aide à la classe, ils ont été affectés prioritairement aux classes de maternelle. Des ajustements ont été effectués afin de prévoir davantage de support pour la classe mixte 1<sup>ère</sup>-2<sup>e</sup> année.

- Modules de jeux

Le module de jeu a été réparé et peut de nouveau être utilisé par les élèves.

- Première communication

La première communication sera transmise aux parents à partir du 15 octobre, par l'entremise de la plateforme Mozaik.

- Activités parascolaires

Marie-Claude Héту mentionne que les activités parascolaires débuteront à compter du 5 novembre 2024. Les formulaires d'inscription seront acheminés sous peu aux parents, par courriel.

### d) Mot du délégué du comité de parents

La prochaine rencontre se tiendra le 15 octobre, la proposition du C.E. en vue de la création d'un sous-comité chaleur, sera présentée à cette occasion.



École Catherine-Soumillard  
250, 48<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8S 2R8  
Tél. : (514) 855-4231 Téléc. : (514) 637-5169  
Courriel: [direction.catherine-soumillard@csmb.qc.ca](mailto:direction.catherine-soumillard@csmb.qc.ca)

Centre  
de services scolaire  
Marguerite-Bourgeoys  
Québec

e) Mot de l'O.P.P.

Nadine Guertin présente le bilan de l'activité de la rentrée, les commentaires sont positifs, certaines améliorations pourront être apportées en vue de la prochaine édition, à la suite de commentaires reçus. La table des gourmandises a permis d'amasser 750\$.

Une prochaine activité sera organisée pour l'Halloween.

Les détails logistiques de certaines activités à venir sont également discutés.

12) Correspondance

Aucune correspondance n'a été transmise au C.E., en vue de la rencontre.

13) Divers

Aucun point n'est abordé.

14) Levée de l'assemblée

Marie-Claude Héту propose la levée de l'Assemblée, à 20h38.

*Procès-verbal rédigé par Pascale Sévigny*

---

*Alex Turcotte, président*

---

*Érika Genest, Directrice*